



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 226 Mai 2018

Sommaire

Éditorial

RGPD : Penser l'avenir pour ne pas le subir

Actualités

Remise d'équipements dans le cadre du projet de promotion de l'éducation numérique

Nomination de Mass Thiam comme Directeur général de Sentel GSM SA

Yérim Habib Sow nommé à la tête du Conseil d'administration de Tigo

La CDP se dote d'une Division de la conformité

OwnLabs remporte l'Ericsson Innovation Awards (EIA) 2018

Expat-Dakar intègre la fonctionnalité « Click to Chat » de Whatsapp sur son site

Les distributeurs d'Orange Money dénoncent la baisse de leurs commissions

ISOC et l'UA lancent un document sur la protection des données personnelles en Afrique

Université virtuelle du Sénégal : Pose de la première pierre de l'ENO d'Orkadiéré

Politique

La CDP déclare avoir pris les dispositions nécessaires pour aider à l'application du RGPD

Sixième prorogation de la validité des cartes nationales d'identité numérisées

El Hadj Ibrahima Ndiaye nommé PCA de la Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA)

La Présidente de la CDP appelle à la révision de la législation sur les données personnelles

Infrastructures et services

La Sonatel lance officiellement la 4G à Tambacounda

La Sonatel renforce les capacités de ses réseaux pour le pèlerinage de Popenguine

Projets

Le nouveau cadre juridique harmonisé du secteur des TIC devrait être prêt d'ici la fin de 2018

Rendez-vous

CIMSA 2018 (18-22 juin 2018, Cotonou, Bénin)

6^{ème} édition du salon monétaire régional (21-22 juin 2018, Dakar, Sénégal)

RGPD : Penser l'avenir pour ne pas le subir

A lire l'écrasante majorité des commentaires faits en Afrique d'une manière générale et au Sénégal en particulier, relativement à l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) adopté par l'Union européenne, c'est à croire que ce texte constitue une surprise totale à laquelle personne ne s'était préparé. Pourtant, le processus d'actualisation de la directive 1995/46/CE du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données a été particulièrement long puisqu'il a duré près de quatre années avant d'aboutir à son adoption par le Conseil de l'Europe le 8 avril 2016 puis par le Parlement européen le 16 avril 2016. Cependant à l'image de l'accord GE06 de l'Union internationale de télécommunications (UIT) adopté en juin 2006 et qui prévoyait l'adoption du tout numérique pour les services de radiodiffusion sonore et télévisuelle terrestre et le passage à la télévision numérique terrestre avant le 17 juin 2015, aucun pays africain, à l'exception notable de l'île Maurice, ne s'est sérieusement préparé aux conséquences de l'application de ce nouveau texte à portée universelle. En effet l'île Maurice, faisant preuve d'anticipation, a décidé de se conformer au RGPD en actualisant sa législation, qui datait de 2004, et en promulguant le Data Protection Act dès le 22 décembre 2017. Il faut dire que cette question est particulièrement sensible dans ce pays où l'on recensait, en 2016, près de 750 sociétés travaillant dans le secteur du Business Process Outsourcing (BPO), dont près de 400 centres d'appels manipulant des données personnelles pour les besoins de services qu'ils fournissent. De son côté le Maroc, où existent également une importante industrie des centres d'appels, à travers la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), a mis en place un dispositif d'information destiné à aider les entreprises concernées à s'initier au RGPD, dès mai 2017. Au vu de ces considérations, il est difficilement compréhensible que la Commission de protection des données personnelles (CDP) attende l'entrée en vigueur RGPD pour publier un communiqué indiquant qu'elle a pris les dispositions nécessaires pour aider à l'application du dudit règlement par les entreprises concernées. A l'époque où nous vivons aujourd'hui, caractérisée notamment par l'instantanéité voire l'immédiateté découlant de l'utilisation intensive du numérique mais également de l'innovation permanente génératrice de disruption dans quasiment tous les secteurs de la société, l'heure n'est plus à la réaction mais à l'anticipation, à défaut d'être toujours en retard sur l'évolution du monde, surtout lorsque celle-ci est prévisible. Cette obligation d'anticipation s'impose à toutes les structures en charge de la régulation d'un quelconque secteur qu'il s'agisse des médias, des télécommunications, des banques et assurances, etc. car à chaque fois qu'elles maintiennent les règles de l'ancien monde où qu'elles sont incapables de concevoir les règles d'aujourd'hui, voire de demain, elles bloquent non seulement le potentiel d'innovation mais elles font courir de graves risques à la société en ne prenant pas en compte les nouveaux risques et les nouvelles menaces. Certes le défi est difficile à relever pour tous ceux qui ont la responsabilité de définir et surtout de faire évoluer l'environnement légal et réglementaire mais l'épanouissement des personnes physiques et morales, pour ne pas dire celui de la société dans son ensemble, est à ce prix. Au-delà, se pose également la question de l'échelle de la réponse à ces nouveaux défis car les pays Africains doivent cesser de d'y répondre en ordre dispersé, à travers des dispositifs légaux et réglementaire à caractère national qui n'ont guère de pertinence dans le monde globalisé qui est de plus en plus le nôtre. Afin de répondre à ces questions nouvelles qui nous interpellent de plus en plus fréquemment, avec insistance et urgence (cybersécurité, protection des données personnelles, etc.), la réponse doit au minimum être apportée à l'échelle des communautés économiques régionales (CER) existant en Afrique et idéalement à l'échelle continentale. En la matière, il aurait été plus pertinent que l'Afrique anticipe en élaborant son propre Règlement général de protection des données et prépare ses entreprises à cette nouvelle donne plutôt que d'être réduite à réagir avec un temps de retard et en ordre dispersé. Pour ce faire, nous devons cesser d'être attentistes et mettre des structures de veille dans tous les secteurs pour penser l'avenir et non le subir.

Alex Corenthin
Secrétaire aux relations internationales

Actualités

* Remise d'équipements dans le cadre du projet de promotion de l'éducation numérique

Le 31 mai 2018, le Secrétaire général du ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique, Yoro Moussa Diallo a remis un lot d'équipements informatiques composé de 100 ordinateurs et 30 tablettes aux bénéficiaires du projet de promotion de l'éducation numérique (PPEN) constitués par douze (12) établissements scolaires et de formation choisis dans sept (7) régions du pays. L'objectif de ce projet est de doter les établissements d'un paquet global de services numériques capables de booster la qualité et l'efficacité des enseignements/ apprentissages. Il s'agit non seulement de permettre l'accès aux contenus éducatifs en ligne, mais également de proposer aux élèves et enseignants particulièrement des zones desservies, une large gamme de ressources numériques pédagogiques permettant de renforcer les performances et rendements scolaires. Pour un coût de 285 millions de FCFA pour la phase pilote, le PPEN intervient dans l'équipement et la connectivité des structures éducatives, la dotation en ressources et contenus numériques éducatifs ainsi que la formation et le renforcement des capacités du personnel enseignant et d'encadrement.

MCTPEN : <http://www.numerique.gouv.sn/>

* Nomination de Mass Thiam comme Directeur général de Sentel GSM SA

Dans un communiqué en date du 29 mai 2018, Yérim Habib Sow, PCA de Sentel GSM SA a informé que le Conseil d'Administration de SENTEL GSM SA avait nommé Mass Thiam en qualité de Directeur Général de SENTEL GSM SA. Agé de 47 ans, Mass Thiam est diplômé d'HEC Montréal.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

* Yérim Habib Sow nommé Président du Conseil d'administration de Tigo

Suite au rachat de Tigo Sénégal par Saga Africa Holdings Limited, consortium regroupant NJJ Holging, Teyliom Telecom et la société financière malgache (SOFIMA), Yérim Habib Sow a été nommé Président du Conseil d'administration (PCA) de Tigo. Fondateur du groupe Teyliom, actif dans seize (16) pays à travers 52 sociétés en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient, en 1988 il avait créé, au Sénégal, la société Direct Access qui commercialisait des bipeurs, ces dispositifs qui permettaient de recevoir de brefs messages indiquant par exemple qu'un correspondant cherchait à vous joindre. Plus tard, il entra dans le capital de Loteny Télécom, opérateur de téléphonie mobile détenteur de la première licence d'opérateur mobile en Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'opérateur panafricain Telecel International, qui sera par la suite racheté par l'opérateur égyptien Orascom.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

* La CDP se dote d'une Division de la conformité

Dans le cadre de la restructuration de ses services, la Commission de protection des données personnelles (CDP) a créée en son sein une Division de la conformité. Cette nouvelle structure a pour mission, entre autres, de mettre en place des outils de gestion de la conformité à la loi sur les données personnelles, notamment des guides sectoriels de conformité, des modèles de contrats ou clauses-types, des normes simplifiées et des certifications.

CDP : <http://www.cdp.sn/>

* OwnLabs remporte l'Ericsson Innovation Awards (EIA) 2018

Le 17 mai 2018, OwnLabs, équipe composée d'étudiants de l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) a remporté l'Ericsson Innovation Awards (EIA) 2018 organisé à Stockholm (Suède). L'application proposée par OwnLabs propose des cours de physique, de chimie et de biologie dans un environnement de réalité virtuelle consultables via un smartphone. Outre Ownlabs, la phase finale a regroupé trois autres équipes provenant de l'Université de Stanford (Etats-Unis), de l'Indian Institute of Technology (Inde) et de l'Université de Tongji (Chine) qui se sont respectivement classées seconde, troisième et quatrième. Au total quelques 1 444 équipes universitaires, représentant 107 pays, ont participé à l'édition 2018 des Ericsson Innovation Awards et compte tenu de ce brillant résultat, OwnLabs a reçu les félicitations du Président de la République, Macky Sall.

OwnLabs : <https://www.facebook.com/Ownlab/>

* Expat-Dakar intègre la fonctionnalité « Click to Chat » de Whatsapp sur son site

La plate-forme de petites annonces en ligne Expat-Dakar a innové en permettant aux acheteurs de contacter directement les vendeurs par le biais de l'application Whatsapp. La nouvelle fonctionnalité, appelée « Click to Chat » permet notamment aux utilisateurs de communiquer entre eux plus facilement. En effet, auparavant, les acheteurs étaient obligés d'enregistrer le numéro du vendeur, puis de lui envoyer un message alors que désormais il suffit d'utiliser l'onglet Whatsapp pour être redirigé directement vers une conversation avec le vendeur sur l'application. Après votre inscription sur le site Expat-Dakar ou une fois connecté sur votre compte, un message s'affiche vous demandant de confirmer que votre numéro est bien connecté à Whatsapp. Une fois que le numéro est confirmé, les personnes intéressées par votre annonce peuvent vous contacter directement via Whatsapp.

Expat-Dakar : <https://www.expat-dakar.com/>

* Les distributeurs d'Orange Money dénoncent la baisse de leurs commissions

Le 15 mai 2018, le Cadre de concertation des distributeurs d'Orange Money a organisé un point de presse portant sur la décision de la direction d'Orange Money de réduire les commissions des distributeurs. En effet, depuis le 14 mai 2018, Orange Finances Mobiles Sénégal a déployé un nouveau barème de commissionnement des distributeurs sur les dépôts et retraits Orange Money. Ce nouveau plan, appelé « Sunu Karangué », tend à diminuer leur commission de 20%, la commission passant désormais de 75% à 55% pour des revenus de 7 ou 18 francs CFA. Les membres de cette structure qui regroupe le Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA), les grossistes et les boutiques Orange estiment que cette mesure contribue à la paupérisation des entrepreneurs sénégalais évoluant dans la distribution des services de transfert d'argent et de monnaies électroniques.

RENAPTA : <https://www.renapta.org/>

* ISOC et l'UA lancent un document sur la protection des données personnelles en Afrique

Le 7 mai 2018, à l'occasion du Sommet africain de l'Internet, l'Internet Society (ISOC) a annoncé le lancement, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, d'un document axé sur la protection des données personnelles en Afrique. Ce document essaie de donner des lignes directrices pour la protection des données personnelles et d'amener les pays africains à faire le premier pas pour adopter et appliquer la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles adoptée en 2014. Connu sous l'appellation de « Convention de Malabo », ce texte a pour objectif principal de répondre au

besoin d'une législation harmonisée sur la cybersécurité et la protection des données personnelles en Afrique ce qui nécessite l'implication des gouvernements, des fournisseurs de services, des autorités de protection de données personnelles mais aussi et surtout des consommateurs. Les lignes directrices de cette convention, tiennent compte de certains aspects bien spécifiques au contexte africain et soulignent l'importance de la sécurité des services en ligne, facteur clé pour le maintien d'une économie numérique productive et bénéfique, ajoute la même source.

ISOC : <http://www.isoc.org/>

Union africaine : <https://au.int/>

* Université virtuelle du Sénégal : Pose de la première pierre de l'ENO d'Orkadiéré

Le 4 mai 2018, le Prof. Mary Teuw Niane, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a procédé à la pose de la première pierre de l'Espace numérique ouvert (ENO) d'Orkadiéré dans la région de Matam. D'un coût global de 800 millions de francs CFA, l'infrastructure comprendra un espace d'accueil, une salle de télé-médecine, deux open-spaces de 100 postes de travail, un amphithéâtre de 200 places, un espace administratif, une salle de visioconférence pour petits groupes et une cafeteria. Cet ENO fait partie des huit (8) établissements financés par une subvention de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) à travers le Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) au profit de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS).

UVS : <http://www.uvs.sn/>

Politique

* La CDP déclare avoir pris les dispositions nécessaires pour aider à l'application du RGPD

Dans un communiqué de presse en date du 29 mai 2018, la Commission de Protection des Données Personnelles (CDP) a rappelé que le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) était entré en vigueur depuis le 25 mai 2018. Précisant que le texte avait une portée extraterritoriale du RGPD et qu'il était donc applicable à toutes les entreprises installées au Sénégal, et traitant des données personnelles de citoyens européens, elle a indiqué avoir pris les dispositions nécessaires pour aider les responsables de traitement ainsi que et les sous-traitants concernés par le RGPD afin de les aider à se conformer à ce nouveau référentiel contraignant qui lie tous les pays membres de l'Union Européenne.

CDP : <http://www.cdp.sn/>

* Sixième prorogation de la validité des cartes nationales d'identité numérisées

La durée de validité des cartes nationales d'identité numérisées, arrivées à expiration le 30 avril 2018, a été à nouveau prorogée par le Président de la République, Macky Sall. Le 23 mai 2018, il a en effet signé le décret n° 2018-968 prorogeant la validité de la carte nationale d'identité numérisée jusqu'au 31 août 2018. Lancée en grande pompe le 4 octobre 2016, l'opération devait permettre d'établir, pour les citoyens qui en faisaient la demande, une carte d'identité biométrique dans un délai de quinze (15) jours après l'enregistrement des intéressés. Dans ce cadre, il avait été indiqué que la validité des cartes d'identité numérisées ne devait pas aller au-delà du 31 décembre 2016 mais depuis lors, nombre de citoyens n'ont pu entrer en possession de leur carte nationale d'identité biométrique, parfois plus d'une année après leur enregistrement, et la durée de validité des cartes nationales d'identité numérisées a été prorogée à six (6) reprises.

* El Hadj librahima Ndiaye nommé PCA de la Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA)

Le 9 mai 2018, El Hadj librahima Ndiaye, Président-Directeur-général de la chaîne de télévision 2STV, a été nommé Président du Conseil d'administration (PCA) de la Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS-SA). Créée par une loi adoptée le 21 juin 2017 par l'Assemblée nationale, TDS-SA est chargée des fonctions de multiplexage et de transport, mais également d'exploitation commerciale de la diffusion des chaînes de télévision au Sénégal. Cette société a bénéficié du transfert de l'ensemble des équipements et des infrastructures de la télévision numérique terrestre (TNT) construites par Excaf Télécom.

* La Présidente de la CDP appelle à la révision de la législation sur les données personnelles

Compte tenu des innovations technologiques survenues depuis une dizaine d'années, Awa Ndiaye, la Présidente de la Commission de protection des données personnelles (CDP), estime nécessaire de faire évoluer la législation sénégalaise sur la protection des données personnelles et de l'adapter aux pratiques juridiques internationales, basées essentiellement sur la conformité et la responsabilisation. Selon elle, l'actualisation de la législation doit également porter sur le statut de la CDP, ses pouvoirs, son fonctionnement et son régime financier qui présentent de nombreuses limites à l'exercice correct de sa mission.

CDP : <http://www.cdp.sn/>

Infrastructures et services

* La Sonatel lance officiellement la 4G à Tambacounda

Le 30 mai 2018, le groupe Sonatel a procédé au lancement officiel de la 4G à Tambacounda. Globalement, entre 2014 à 2018, l'opérateur historique a investi près de 10 milliards FCFA dans la région de Tambacounda, en équipements techniques de réseaux mobiles 2G, 3G et 4G, mais aussi Transport télécoms (IP et Transmission). Pour rappel, la 4G est actuellement disponible à Dakar, Saly, la Somone, Touba, Thiès, Tivaouane, Diamniadio, Kaolack, Saint-Louis, Mékhé, Richard Toll et Ziguinchor. Par ailleurs, durant, le premier semestre 2018 des travaux ont été entrepris pour le renforcement de la couverture 4G à Dakar et la mise en service de sites 4G à Porokhane, Médina Gounass, Sokone, Darou Mousty, Popenguine et Vélingara. Prochainement, Mbour, Louga, Kolda, Bignona, Kaffrine et Diourbel devraient à leur tour bénéficier de la 4G en plus du renforcement de la couverture à Ziguinchor et Touba.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn/>

* La Sonatel renforce les capacités de ses réseaux pour le pèlerinage de Popenguine

A l'occasion du pèlerinage marial de Popenguine qui s'est déroulé du 19 au 21 mai 2018, la Sonatel a augmenté la capacité de ses réseaux 2G et 3G+ de 29% et 28% avec la mise en service de six (6) sites 2G et de six (6) sites 3G+. Elle a également introduit la 4G avec la mise en service de six (6) sites 4G. Ces moyens techniques ont été mobilisés par le groupe Sonatel pour un bon écoulement des communications mobiles durant le pèlerinage.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn/>

Projets

* Le nouveau cadre juridique harmonisé du secteur des TIC devrait être prêt d'ici la fin de 2018

En marge du Sommet africain de l'Internet, Chérif Diallo, Directeur des technologies de l'information et de la Communication (DTIC), a annoncé que le Sénégal disposera d'un cadre juridique et réglementaire harmonisé du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) d'ici la fin du 4^{ème} trimestre de l'année 2018. A cette date, un texte harmonisé accompagné des décrets d'application devrait être disponible ce qui permettra d'atteindre les objectifs fixés et de passer à la 2^{ème} phase de la mise en œuvre stratégie Sénégal numérique 2025.

MCTPEN : <http://www.numerique.gouv.sn/>

Rendez-vous

* CIMSA 2018 (18-22 juin 2018, Cotonou, Bénin)

La Conférence Internationale des Ministres de la Santé et des ministres des TIC sur la Sécurité et des Soins en Afrique (CIMSA) organisée sur la problématique de la gouvernance de la sécurité des patients et la gestion des risques dans les établissements de santé en Afrique se déroulera du 18 au 22 juin 2018 à Cotonou (Bénin). Cette 2^{ème} édition de la conférence ministérielle CIMSA 2018 qui est une rencontre internationale de haut niveau, s'inscrit dans le cadre du suivi des recommandations de la CIMSEF 2012 organisé du 09 au 14 décembre 2012 à Cotonou (Bénin) est à l'initiative du Ministère de la santé et du Ministère de l'économie numérique et de la poste du Bénin avec l'appui technique du Réseau International pour la Planification et l'Amélioration de la Qualité et la Sécurité en Afrique (RIPAQS), de l'Association des cliniques privées du Bénin (ACPB), et l'Université numérique francophone mondiale (UNFM).

CISMA 2018 : <http://africa-cimsa.com/>

* 6^{ème} édition du salon monétique régional (21-22 juin 2018, Dakar, Sénégal)

La 6^{ème} édition du salon monétique régional organise par le groupement interbancaire monétique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (GIM-UEMOA) se déroulera les 21 et 22 juin 2018 à Dakar (Sénégal).

GIM-UEMOA : <http://www.gim-uemoa.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, mai 2018